

RAPPORT

ANNEXE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES

ET HOSPITALIÈRES DU CALVADOS

pour l'ANNEE FINALE 1865

DU SERVICE DES ARCHIVES

1865

MONSIEUR LE PRÉFET,

En que cette onzième année de ma gestion n'ait pas été favorable au travail des archives, en raison de l'importance des travaux, en l'entame des années considérables de recueils et de classes ayant alors cessé dans nos deux dépôts; malgré aussi de la maladie de mes employés, tout à la fois simultanément éprouvés par de graves indispositions; le résultat de nos travaux, sans être comparabile à celui des années précédentes, ne laisse pas toutefois d'être un résultat qui peut paraître suffisamment imposant.

En effet, 41,019 pièces anciennes ont été classées; l'indexation des 16,784 premières est sous presse; après avoir obtenu l'autorisation ministérielle, les fiches sont à 70 % déposées.

1864-65

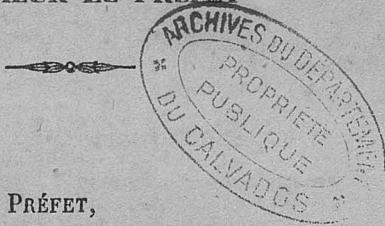
RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES DU CALVADOS

Pour l'année 1864-1865

A MONSIEUR LE PRÉFET



MONSIEUR LE PRÉFET,

Bien que cette onzième année de ma gestion n'ait pas été aussi favorable au travail des archives, en raison de l'encombrement des travées, où s'entassent les amas considérables de paquets et de liasses affluent sans cesse dans nos deux dépôts; en raison aussi de la maladie de mes employés, tantôt tour à tour, tantôt simultanément éprouvés par de graves indispositions, le résultat de nos travaux, sans être comparable à celui des années précédentes, ne laisse pas toutefois d'offrir un contingent qui peut paraître suffisamment imposant.

En effet, 41,019 pièces anciennes ont été analysées; l'inventaire des 16,784 premières est sous presse, après avoir reçu l'approbation ministérielle; les fiches des 24,235 dernières sont

à la copie, pour être soumises, chaque quinzaine, à la même approbation; 1,900 cartons, registres et liasses des archives modernes ou administratives ont été triés et préparés avec soin; ajoutons à cela 988 recherches, dont 513 pour les bureaux des diverses administrations, et 475 pour les particuliers.

Tels sont, M. le Préfet, les résultats des opérations qui font l'objet de mon rapport, que je dois diviser, d'après les diverses catégories de mon service d'archiviste départemental, en :

- 1^o Archives historiques, antérieures à 1790;
- 2^o Archives administratives, postérieures à 1790;
- 3^o Archives sous-préfectorales, communales et hospitalières;
- 4^o Enfin, une quatrième partie indiquera les acquisitions faites et les propositions que je soumettrai à votre bienveillante approbation.

TABLEAU synoptique des articles de la Série C, préparés en 1864-1865.

NOMBRE DES PIÈCES.	ARTICLES.	NATURE DES PIÈCES.
		<i>Pièces analysées, et dont l'inventaire est sous presse.</i>
2650	67	Établissement des bureaux et maison de l'Intendant, ainsi que de sa correspondance générale avec les différents ministères, durant le XVIII ^e siècle.
1852	50	États généraux du mouvement de la population de la Généralité de Caen, et procès-verbaux constatant la présence des registres de l'état civil, lors du décès des curés. 1751-1790.
646	34	Statistique indiquant le dénombrement de la population de la Généralité de Caen, ainsi que les productions du sol.
11636	150	Lettres de cachet. 1727-1789.
16784	301	<i>Pièces analysées, dont les fiches sont à la copie, par article, sur l'Inventaire qui sera soumis à l'approbation du Ministre.</i>
1930	34	Arrêts de surséance. 1770-1789.
5498	75	Sauf-conduits. 1770-1789.
4337	188	Commerce. 1716-1789.
8084	114	Casernement des troupes. 1719-1789.
145	11	Milice bourgeoise. 1722-1784.
1212	21	Troupes provinciales. 1768-1789.
1211	14	Canonniers garde-côtes. 1761-1783.
1818	23	Mendicité, supplément (1720-1788) à l'article 17 du tableau synoptique des dossiers préparés l'année dernière, en 1864, V. page 298 de l' <i>Annuaire du Calvados</i> , 1865.
24235	480	
41019	781	

I. — ARCHIVES HISTORIQUES, ANTÉRIEURES A 1790.

L'analyse des 41,019 pièces anciennes, divisées par catégories dans le tableau synoptique ci-joint, en nous initiant de plus en plus au mécanisme de l'organisation administrative des XVII^e et XVIII^e siècles, nous a de plus en plus convaincu de la vérité un peu trop méconnue, à savoir que l'*ancien régime* n'est pas si dissemblable qu'on le croit communément de celui qui lui a succédé. La centralisation administrative est la même, c'est ce qui ressort manifestement de l'immense correspondance des Intendants, d'une part avec leurs subdélégués, de l'autre avec les ministres.

Le Ministre voulait tout surveiller, tout savoir et tout voir par l'intendant ou commissaire départi de justice, police et finances, qui, à son tour, par ses subdélégués (les sous-préfets du temps), recueillait les informations et transmettait les ordres ; et cela, non-seulement pour les affaires d'un intérêt général, mais pour les moindres détails de la vie privée.

Mais, c'est surtout en parcourant les onze à douze cents dos-siers des *Lettres de cachet*, répartissant de 1727 à 1789 les exilés, comme on appelait les détenus, dans les mille *Maisons de force* ou de correction de la généralité de Caen, que l'on peut se faire une idée des mœurs du temps et de la sollicitude du Ministre et des Intendants pour ces victimes de l'arbitraire des familles, cherchant à sauvegarder leur honneur par la réclusion de l'un de leurs membres, en vertu d'une *lettre de cachet* sollicitée souvent en vain et seulement obtenue lorsque l'Intendant, suffisamment édifié, jugeait cette rigueur indispensable au repos de la société et à l'honneur d'un nom respectable qu'auraient compromis les déportements d'un sujet incorrigible.

Par *Maison de force*, il faut entendre, à part de rares, mais monstrueuses exceptions, comme celles des basses-fosses du mont Saint-Michel, et les cachots creusés dans les murs même

de notre tour Châtimoine (sur l'emplacement de laquelle s'élève le péristyle grec des tribunaux); il faut, disons-nous, entendre les pacifiques maisons religieuses d'hommes et de femmes, les hôpitaux, les communautés de tous les ordres, qui, bon gré mal gré, devaient recevoir les *exilés*, moyennant une pension toujours modique et souvent mal ou point payée. De là une sorte de connivence des religieux avec leurs prisonniers qui, usant de la trop grande liberté qui leur était laissée, comme au mont Saint-Michel où les favoris des bons moines all'aient chasser au loin, partaient pour ne plus revenir.

Du reste plus nous avançons vers 1789, plus aussi le pouvoir central s'abstient de toute immixtion dans les affaires de famille, plus il presse les Intendants de pénétrer dans tous les *asiles* des *exilés*, pour s'informer, de la bouche des détenus, des causes et de la durée de la séquestration. Le respect de la liberté individuelle se manifeste dans toute cette correspondance des dernières années de Louis XVI. Tel est, en aussi peu de mots qu'il m'est loisible de l'établir ici, l'esprit de ces 11,636 pièces, où revit tout le XVIII^e siècle élégant et violent, avec son cynisme, sa politesse, sa fougue et sa turbulence.

Dans la correspondance des Ministres et des Intendants, relative aux arrêts de surséance, aux sauf-conduits au commerce et à la mendicité, on trouve des mémoires sur les questions économiques, élaborés avec une élévation, une profondeur de vues, une sincérité dans la recherche du bien, qui inspirent le respect en donnant une grande idée des lumières et de l'activité surprenante de la haute administration de l'*ancien régime*, qui a largement contribué à l'éducation perfectionnée du régime nouveau.

Quelqu'écourté que soit ce résumé, il suffira, peut-être, pour faire apprécier l'utilité historique et pratique tout à la fois de la grande entreprise due à l'initiative de M. le C^{te} de Persigny, en ordonnant la publication des richesses entassées et trop longtemps enfermées dans nos archives départementales.

C'est là maintenant une vérité reconnue par tous les Conseils généraux, dont plusieurs même ont doublé et quadruplé, comme ceux d'Eure-et-Loir et du Bas-Rhin, leur annuité pour hâter

l'impression de leurs inventaires : aussi, M. le Préfet, si la situation des finances départementales eût permis d'élever à 1,000 fr. l'allocation ordinaire de 500 fr. pour l'impression de notre inventaire, vous eussé-je prié de proposer ce bon exemple, qui nous eût donné la possibilité de compléter notre premier volume durant l'année 1866 ; car, alors, il me faudra sérieusement songer à transférer nos archives dans le nouveau dépôt, qui, sous votre active impulsion, s'élève rapidement.

TABLEAU SYNOPTIQUE.—ARCHIVES ADMINISTRATIVES.

Travaux exécutés depuis la session du Conseil général 1864.

	DATE des PIÈCES.	Nombre de car- tons registrés ou liassés.
ARCHIVES MODERNES.		
<i>Série K.</i>		
Moniteur Universel	1863—1864	24
Id. des communes	1863—1864	4
Arrêtés du Préfet	1857—1859	12
Id. du Conseil de Préfecture	1851—1862	2
<i>Série M.</i>		
Tables décennales de l'état civil des arrondissements de Lisieux, Pont-l'Evêque et Vire	1853—1862	9
Listes des Conseils de prud'hommes du département	1862	20
Statistique des monuments historiques	1839—1856	1
Secours accordés à divers particuliers	1844—1861	12
<i>Série O.</i>		
Circonscription territoriale des communes	1841—1861	2
Impositions communales extraordinaires autorisées pour le traitement des vicaires, instituteurs, gardes champêtres et autres agents salariés par les communes	1840—1864	40
Décrets collectifs sur les impositions communales	1856—1863	3
Délibérations des communes pour l'impôt établi sur les chiens	1855	1
Etats de situation de recettes et dépenses des receveurs municipaux des arrondissements de Bayeux, Caen et Lisieux	1862	3
Délibérations des Conseils municipaux et correspondance relative aux affaires communales	1846—1864	43
Renseignements sur les pompes à incendie	1845—1850	3
Police municipale, délibérations et correspondance	1847—1856	2
Biens communaux, décrets, délibérations, correspondance	1841—1861	5
Tableaux des ressources locales affectées aux ateliers pendant la disette de 1853 à 1854	1854	1

	DATE des PIÈCES.	Nombre de car- tons, registres ou lasses.
Droits de place sur lesmarchés.	1837—1863	5
Oetrois municipaux du département, tarifs, correspondance etc.	1840—1864	11
Enquêtes sur les boissons.	1850	3
Budgets des 6 arrondissements.	1863	6
Budgets, chapitres additionnels de toutes les communes du département.	1863—1864	51
Comptes communaux de 766 communes du département	1861—1862	270
Dons et legs	1857—1862	5
<i>Série P.</i>		
Retrait de fonds du trésor.	1850—1864	12
Conversion de rente 4 1/2.	1862—1863	2
Rôles des contributions des 188 communes de l'arrondissement de Caen.	1862	18
Journaux à souche à l'appui d'idem.	1862	27
Réclamations en matière de contributions. . .	1863	25
Registres du Receveur général du département exercice.	1853	20
Registres du payeur exercice	1853	13
<i>Série Q.</i>		
Contentieux domanial, affaires diverses, actes, correspondance etc	1846—1857	2
<i>Série S.</i>		
Bains de mer réglements et correspondance. .	1852	1
Curage des odons et rivières.	1847—1855	2
Actes de cession de terrain par suite d'aligne- ments approuvés par le Préfet.	1853—1862	2
Réunion et division des communes, correspon- dance à ce sujet.	1850—1860	4
<i>Série T.</i>		
Instruction publique, conseil local.	1841—1844	1
Ecole normale, budgets et comptes	1846—1864	16
Bordereaux récapitulatifs des sommes acquit- tées par les receiveurs.	1856—1859	4
Nominations et révocations d'instituteurs. . .	1848—1854	2
Fonds votés par les Conseils municipaux pour le traitement des instituteurs et institutrices. .	1858—1864	13
Retenue sur le traitement. . id.	1855—1865	2

	D A T I es PIÈCES.	Nombre de car- tons registres ou bâches.
Caisse d'épargne des instituteurs et institutrices	1845—1852	1
Secours accordés aux . . . id.	1843—1864	2
Pensions civiles de . . . id.	1860—1864	4
Etats de dépense de l'instruction primaire . . .	1846—1860	1
Etats des ressources scolaires	1849—1850	2
Liste des enfants admis gratuitement	1851—1864	7
Correspondance générale et pièces fournies sur les rétributions mensuelles	1848—1860	6
Maisons d'école du département, mobilier et entretien	1848—1857	14
Renseignements sur les écoles de filles	1851—1854	2
Inventaires du mobilier des écoles	1854	1
Salles d'asiles et ouvroirs, autorisations et cor- respondance	1841—1863	1
<i>Série U.</i>		
Correspondance diocésaine, objet général	1833—1857	2
Erection de succursales	1820—1853	1
Établissements de vicariats	1818—1859	1
Impositions extraordinaires pour le traitement des vicaires	1858—1862	2
Etats de dépense du culte	1827—1832	1
Entretien des églises et presbytères du dép ^t . . .	1846—1857	20
Remboursement de rentes aux fabriques	1845—1856	1
Comptes des trésoriers des . . id.	1856	4
Budgets	1858—1863	5
Cessions de terrain dans les cimetières de l'ar- rondissement de Bayeux	1845—1846	1
<i>Série X.</i>		
Budgets et comptes des hospices du département	1846—1864	21
Statistique générale sur les hospices et les bureaux de bienfaisance	1847—1859	11
Correspondance générale relative aux bureaux de bienfaisance	1848—1853	1
Budgets, chapitres additionnels de idem (6 arrondissements)	1846—1864	30
Comptes des receveurs de	1861—1862	27
Admission des enfants trouvés et abandonnés	1847—1859	7
Enfants assistés	1856—1861	4
<i>Série V.</i>		
Mendicité et assistance publique	1851—1860	16
Les ponts et chaussées		1,000
		1,900

Plus les pièces déposées par l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées, relatives à la construction du Bailliage, de l'Intendance, de Beaulieu; aux bâtiments civils pendant la révolution et le Consulat; à la vallée de la Dives depuis un siècle, travaux, projets, conférences, etc.; à divers marais desséchés; à des chemins vicinaux; à la construction et à l'entretien des routes avant la révolution; à l'entretien des routes impériales et départementales jusqu'à 1856; aux rivières navigables; aux ponts concédés; aux bacs; à toutes les parties du service des ponts et chaussées, comme plantations, inspections, bornages, etc.; à la construction du pont des Veys; au sort des prisonniers espagnols qui y travaillaient, etc.; et plans de l'ouverture des routes dans le département depuis un siècle.

RECHERCHES JOURNALIÈRES.

MOIS.	Recherches.	Bureaux.	Particuliers	Expéditions	produit.
1864	Août .	89	44	45	6
	Septembre .	75	37	38	4 dont 4 gratis
	Octobre .	83	43	40	3
	Novembre .	87	46	41	4
	Décembre .	83	41	42	7
	Janvier .	79	49	30	3 dont 4 gratis
1865	Février .	88	46	42	2
	Mars .	90	51	39	2
	Avril .	76	30	46	3 dont 4 gratis
	Mai .	88	50	38	1
	Juin .	70	30	40	3 dont 4 gratis
	Juillet .	80	46	34	2
	Totaux .	988	513	475	37
					72,75

II. — ARCHIVES ADMINISTRATIVES.

Le tableau synoptique ci-joint des cartons, registres et liasses, provenant des bureaux et de diverses administrations, entre autres celle des Ponts et Chaussées, atteste que si nous faisons deux parts dans notre travail, nous ne réservons pas la moins large au classement des archives modernes ou purement administratives, car nous savons que ces papiers seront un jour, eux aussi, élevés au rang de documents historiques, et qu'ils servent, en attendant, jurementlement aux intérêts de la vie pratique.

Je ne puis parler de ce classement, sans remercier ici, devant vous, M. le Préfet, M. Houdan, commis-archiviste des Ponts et Chaussées, qui, avec un bon vouloir égal à son zèle intelligent, s'est donné la peine de ranger lui-même et lui seul, dans notre dépôt accessoire, un millier de liasses et un grand nombre de plans provenant des archives de son administration.

Son secours en pareille circonstance nous a été des plus utiles.

Le nombre des recherches s'élève au chiffre de 988, dépassant de soixante-seize le chiffre des recherches opérées l'année dernière. Ce nombre grossissant toujours est significatif. Nous le regardons comme un hommage de confiance rendu au classement méthodique qui facilite les recherches.

Il est bon, je pense, de signaler, en passant, un fait qui témoigne que le goût des études historiques est en progrès; car non-seulement les recherches privées atteignent presque le chiffre de cinq cents, mais encore il nous vient presque jurementlement des gens studieux, et surtout de jeunes prêtres, soit pour leur instruction historique, soit pour initier le public aux nombreux documents qu'ils recueillent avec sagacité. Ce développement qu'acquèrent les études historiques a bien été, pour l'Archiviste et son premier employé, l'occasion d'une certaine perte de temps, dont il faut tenir compte, quoique nous croyions nous devoir autant au public lettré qu'au public des affaires, heureux

que nous sommes de seconder les explorateurs intelligents, en leur communiquant tous les renseignements propres à les encourager dans leurs investigations purement érudites.

III. — ARCHIVES SOUS-PRÉFCTORALES, COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Le service des archives comprend encore, dans sa sphère d'activité, cette triple inspection des archives des sous-préfectorales, des communes et des hospices ; mais n'ayant, d'une part, recu que 27 inventaires de 1863 à joindre aux 175 que j'avais obtenus l'année dernière sur 766 communes, et n'ayant, d'autre part, eu aucune nouvelle des autres archives sus-nommées, je n'en écris le nom que pour mémoire. Cependant, pour engager les maires à continuer leurs inventaires, j'ai fait imprimer de nouveaux cadres plus précis et plus détaillés à la fois, qui serviront pour deux années.—Du reste, j'espère que cette fâcheuse irrégularité cessera dès que les ressources du budget permettront de rétablir le crédit pour l'inspection qui, dans les autres départements où elle est presque généralement organisée, produit d'excellents résultats.

IV. — ACQUISITIONS ET PROPOSITIONS.

Les archives ont reçu les publications de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, et celles de la Société des Antiquaires de Normandie. Nous devons à M. Sauer, archiviste de la Moselle, « un état des sommes imposées en 1693 sur les taillables des élections de la généralité de Caen, » qu'il avait trouvé chez un marchaud d'antiquités à Metz, et à M. Riocreux, conservateur du Musée céramique de Sèvres, une charte de l'abbaye d'Aunay, et un lambeau en parchemin d'une autre charte de ladite abbaye. Il nous les a transmis par M. Léopold Delisle, toujours disposé à enrichir nos archives normandes de pièces qui les peuvent intéresser.

Enfin, nous devons à M. Léon de Vilade, juge à Bayeux et membre du Conseil général, l'opuscule intitulé : « Les Coutumes de Normandie, réglementées par l'édit de 1751, mises au courant de la jurisprudence actuelle. » Manuel dont la forme simple et la précision des recherches érudites font un livre pratique à l'usage du cultivateur et de l'expert.

A la fin de ce rapport, il est une lacune volontaire ; votre bienveillante justice comprendra le sentiment qui me l'impose.

Je suis avec uu profond respect,

Monsieur le Préfet,

Votre très-reconnaissant et obéissant serviteur,

L'archiviste du département,

EUG. CHATEL.

Ancien élève-pensionnaire de l'école des Chartes, correspondant des travaux historiques.